



L'ancienne République yougoslave de Macédoine:

un «mélange fascinant de cultures» est en passe de rejoindre la famille européenne



Goce Solev

L'ancienne République yougoslave de Macédoine est un vénérable territoire doté, selon le président de la Commission européenne Romano Prodi, «d'une histoire longue et riche»⁽¹⁾. Elle a fait tour à tour partie de l'ancien Royaume de Macédoine, en tant que province romaine puis byzantine, des empires slaves bulgares du Moyen Âge, de l'empire ottoman turc du XIV^e au XX^e siècle, ensuite du Royaume de Yougoslavie et pour finir, de la République fédérale de Yougoslavie.

Le passage des peuples et du temps par ce carrefour de l'Europe du Sud-Est a donné naissance à un pays qui combine les cultures bulgare, serbe, albanaise et grecque ainsi que la religion chrétienne orthodoxe et l'Islam.

Aujourd'hui, c'est un pays déterminé à rejoindre la famille européenne et qui est déjà en bonne voie vers une éventuelle adhésion à l'Union européenne (UE). Cette destinée, l'objectif principal du pays depuis l'éclatement de l'ancienne Fédération yougoslave, a été confirmée lors du sommet européen de Thessalonique en juin 2003, événement qui a marqué un tournant important pour la région dans son ensemble. Dans leur «Déclaration de Thessalonique», les représentants des États membres de l'UE et des Balkans occidentaux ont déclaré solennellement que l'avenir des Balkans était dans l'Union européenne. Pour leur part, les représentants des États membres de l'UE ont promis que l'Union apporterait son ferme soutien à l'intégration de la région.

Un bon départ malgré d'importants problèmes politiques...

Malheureusement, ce beau et verdoyant pays présente aussi des problèmes: les tensions ethniques affleurent encore et en 2001, les conséquences de la crise du Kosovo ont provoqué des perturbations politiques importantes. Néanmoins, l'ancienne République yougoslave de Macédoine a été le premier pays de la région à signer, en avril 2001, l'accord de stabilisation et d'association avec l'UE. Cet accord s'inscrit dans le processus de stabilisation et d'association, qui constitue le cadre général de la politique de l'UE pour les pays des Balkans occidentaux. C'est dans ce contexte que l'ancienne République yougoslave de Macédoine est graduellement en train d'assumer les responsabilités essentielles de l'adhésion à l'UE, d'aligner son cadre légal et économique sur celui de l'UE, de renforcer sa coopération avec ses voisins et ainsi de suite. Parmi d'autres avantages, l'accord, entré en vigueur le 1^{er} avril 2004, prévoit le libre accès quasi intégral au marché de l'UE des exportations en provenance de ce pays.

Grâce au soutien de l'UE, la situation politique est de plus en plus stable et démocratique, tendance qui est illustrée par les élections législatives de septembre 2002, desquelles un gouvernement de coalition multiethnique s'est dégagé. Tous les principaux partis politiques ont exprimé leur soutien politique au processus d'intégration à l'UE et la Macédoine a officiellement posé sa candidature à l'adhésion à l'UE le 22 mars 2004.

⁽¹⁾ «Le chemin vers l'Europe»: discours prononcé devant le Parlement à Skopje, le 21 février 2003.



Archivé de l'Agence européenne
pour la reconstruction

... mais il reste beaucoup à faire

Pour que l'ancienne République yougoslave de Macédoine continue à faire des progrès vers l'UE, le processus de réforme doit être intensifié. L'accord-cadre signé en 2001 doit être complètement mis en œuvre pour éviter de déclencher une crise de grande ampleur entre les deux principales communautés du pays. L'une de ses dispositions les plus complexes et les plus vastes, la «décentralisation» de l'administration, doit encore être parachevée. C'est non seulement important pour apporter plus de stabilité au pays, mais aussi pour s'assurer que son gouvernement peut s'acquitter des tâches nécessaires au bon fonctionnement d'une démocratie basée sur l'État de droit.

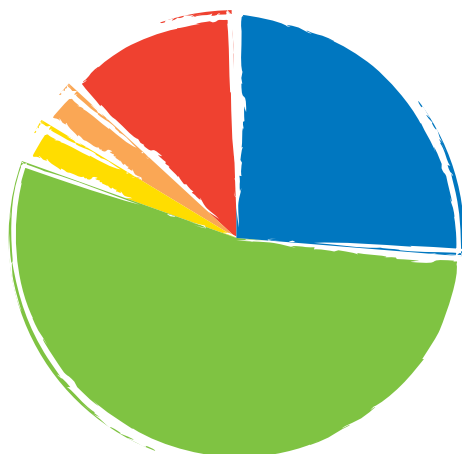
Une économie performante est l'un des facteurs décisifs de ce processus car ce n'est que dans un climat d'affaires sain et de croissance économique que le gouvernement pourra faire face aux coûts des processus de réformes requis.

De quelle façon l'UE tient-elle sa promesse d'aide?

Entre 1992 et 2000, l'UE a apporté une contribution d'environ 475 millions d'euros au soutien des efforts déployés par l'ancienne République yougoslave de Macédoine pour mettre en œuvre les réformes exigées conformément au processus de stabilisation et d'association et pour être à même de rejoindre un jour l'UE. Les principaux domaines d'activité parrainés sont les suivants:

- **Les relations interethniques et la société civile** — Encourager de meilleures relations entre les différents groupes ethniques en attribuant des fonds pour des projets de société civile.
- **Le développement d'autorités locales** — Renforcer les autorités locales ainsi que le dialogue entre le gouvernement central et ces autorités et, par le biais de petits projets, développer et améliorer la distribution et l'assainissement de l'eau, la construction de routes et d'édifices publics.
- **La justice et les affaires intérieures** — Renforcer le système judiciaire du pays et l'aider à améliorer la sécurité interne et régionale.
- **La promotion du commerce** — Aider le pays à accroître ses exportations, à s'aligner sur la législation de la Communauté et à améliorer l'accès au marché, les normes de qualité et les contrôles.
- **Le soutien à l'entreprise privée** — Accorder des crédits aux PME (plus de 600 prêts octroyés ayant permis la création d'environ 2 500 emplois).
- **L'éducation** — Apporter de l'aide à l'université de l'Europe du Sud-Est (SEEU) à Tetovo, promouvoir les échanges interuniversitaires dans le cadre du programme Tempus et le développement de programmes scolaires.
- **Le transport** — Financer l'amélioration des infrastructures de transports importantes.
- **La politique sociale** — Aider le ministère du travail et de la politique sociale à développer des politiques sociales dans le droit fil des meilleurs exemples de l'UE.
- **L'environnement** — Soutenir l'élaboration de stratégies nationales pour les eaux usées et les déchets solides et de politiques nationales environnementales plus vastes.

**Dotation CARDS 2002-2004
(par secteur prioritaire)**



L'assistance financière fournie par l'UE grâce au programme CARDS (*Assistance communautaire à la reconstruction, au développement et à la stabilisation*) étaye les objectifs et les mécanismes du processus de stabilisation et d'association.

Priorités/mesures	(en millions d'euros)
Justice et affaires intérieures	34,7
Développement économique et social	70,8
Environnement, ressources naturelles	3,0
Démocratie et États de droit	11
Autres (*)	16,5
Total	136

(*) Coûts de fonctionnement de l'Agence européenne pour la reconstruction: 13,5 M€. — Réserve: 3M€.

La route est longue mais à son bout se profile la perspective de l'adhésion à l'UE

Grâce à ce soutien et aux efforts qu'ils ont fournis en retour, le gouvernement et le peuple de l'ancienne République yougoslave de Macédoine ont de réelles chances d'adhérer en temps utile à l'UE. C'est non seulement important pour le pays, mais aussi pour l'ensemble de la région, car comme l'a dit le président Prodi au Parlement à Skopje le 21 février 2003, «*Vaincre les divisions anciennes, tel est le moteur du processus d'intégration européen*» et inversement, «*l'intégration européenne montre la voie permettant de dépasser certaines attitudes et certaines positions que l'Europe a héritées de son histoire séculaire*».



Goce Solev



Où trouver davantage d'informations?

De plus amples informations sur les relations de l'UE avec l'ancienne République yougoslave de Macédoine et les autres pays des Balkans occidentaux sont disponibles sur le site de la Commission:

http://europa.eu.int/comm/external_relations/see/index.htm

Si vous avez des questions particulières sur la politique de la Commission européenne en matière de relations extérieures, vous pouvez envoyer un message électronique à la boîte à lettres «Relex Feedback» via l'adresse internet suivante:

http://europa.eu.int/comm/external_relations/feedback/question2.htm

Pour toute autre question concernant l'Union européenne, vous pouvez contacter Europe Direct par courrier électronique via l'adresse internet suivante:

<http://europedirect-cc.cec.eu.int/websubmit/?lang=fr>

ou par téléphone, au numéro vert suivant: 00 800 6 7 8 9 10 11

(à partir de n'importe quel pays de l'Union européenne),

ou au numéro payant: (32-2) 299 96 96

(pour les autres pays ou via certains opérateurs de téléphonie mobile).

Commission européenne
Direction générale des relations extérieures
Rue de la Loi, 200
B-1049 Bruxelles
Fax (32-2) 299 21 98

Office de coopération EuropeAid
Rue de la Loi, 200
B-1049 Bruxelles
Fax (32-2) 296 74 82
http://europa.eu.int/comm/europaid/projects/cards/index_en.htm

Délégation de la Commission européenne
auprès de l'ancienne République
yougoslave de Macédoine
1000 Skopje, Marsal Tito 12
Tél. (389-2) 12 20 32 • Fax (389-2) 12 62 13
<http://www.delmkd.cec.eu.int>

Agence européenne pour la reconstruction — Siège
54626 Thessaloniki — Egnatia 4, Grèce
Tél. (30) 23 10 50 51 00 • Fax (30) 23 10 50 51 72
<http://www.ear.eu.int>